

Cartes d'identités de ces deux mustélidés

Nom : Fouine

Nom scientifique :

Martes foina

Taille : 40-50 cm corps,
20-28 cm queue

Poids : 1,3 à 2,3 kg

Portée : 1 portée/an,
4 petits en moyenne



Nom : Martre des pins

Nom scientifique :

Martes martes

Taille : 40-53 cm corps,
22-28 cm queue

Poids : 0,7 à 1,8 kg

Portée : 1 portée/an,
3 petits en moyenne



Statut

Les deux espèces sont chassables en Alsace. Dans le Bas-Rhin, la fouine est également classée comme espèce pouvant occasionner des dégâts.

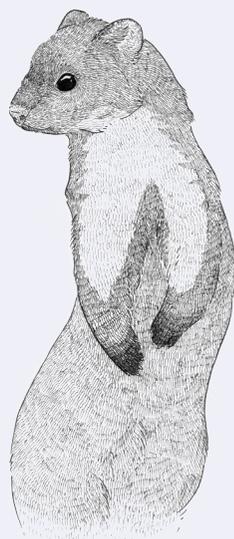
La fouine est le mustélidé le plus piégé en France.

Ressemblances et différences entre les deux espèces

La fouine, «Steinmårder»

Bavette :

Elle est blanche, généralement **divisée en deux**, se prolongeant sur les avant-bras.



Habitat :

La fouine, «martre des pierres» en alsacien, se retrouve dans une **grande diversité de milieux** (forêts, villes, zones agricoles).

Cette diversité se retrouve aussi dans ses gîtes. Elle trouve refuge dans des abris naturels tels que les arbres et broussailles et dans des constructions humaines telles que les granges et greniers.

La fouine a une **activité principalement nocturne** mais n'hésite pas à faire des sorties en journée quand les nuits se raccourcissent.

Sensible aux variations de température, la fouine n'est **pas très active en hiver** et préfère rester à l'abri dans un endroit gardant la chaleur. Cependant, elle n'hiberne pas.

Leur régime alimentaire est similaire. Mais les deux s'adaptent aux ressources disponibles selon leur milieu et la saison. Elles se nourrissent ainsi de petits mammifères, d'oiseaux et d'œufs, de fruits, de baies et d'insectes.

La martre, «Baummårder» ou «Edelmårder»

Bavette :

Elle est beige ou orangée pâle, **triangulaire**, ne se prolongeant pas sur les avant-bras.



Habitat :

La martre, «martre des arbres» en alsacien, est une espèce **forestière** que l'on retrouve en montagne comme en plaine. Elle passe en partie sa vie dans les arbres où elle établit son gîte.

Elle occupe les cavités d'arbres, mais aussi d'anciens nids d'oiseaux ou d'écureuil roux. Elle réside aussi dans des cavités au sol, sous des racines ou des tas de bois.

La martre a une **activité nocturne et crépusculaire** mais peut également être observée en journée, en particulier en été.

Contrairement à la fouine, la martre ne craint pas les baisses de température et **reste plutôt active en hiver**.

La fouine et la martre sont des animaux solitaires !

La fouine a un comportement territorial très marqué, contrairement à la martre.

Il existe des périodes de l'année pendant lesquelles les **fouines** manifestent leur présence par leurs **sarabandes nocturnes** ! Ceci se produit **lors du rut** durant le mois de juillet, mais aussi au moment du «faux rut» à la fin du mois de janvier.

Le reste de l'année, les individus vivent séparément, **chacun sur leur propre territoire**. Ainsi, un mâle empêchera toujours un autre mâle d'entrer dans son territoire, de même pour les femelles. Il peut arriver que le territoire d'un mâle chevauche partiellement celui d'une femelle.

La femelle partage son territoire avec ses petits, les premiers mois de leur vie. Une fois émancipés, ils sont expulsés du territoire. **Les jeunes** se livrent souvent à **des jeux particulièrement peu discrets**, parfois même en plein jour.

Les adultes peuvent passer inaperçus : leur présence est trahie par des **petites crottes torsadées**, qui sont leurs principaux marqueurs territoriaux.



Pôle Médiation Faune Sauvage

Le GEPMA et la LPO Alsace ont créé conjointement le pôle Médiation Faune Sauvage en 2008.

Ce dernier assure un **rôle de conseils et d'expertises** pour un grand nombre de problématiques liées à la cohabitation avec la faune sauvage (plus de 4 500 cas traités par an).

Une fouine fait la java dans votre grenier, ou grignote vos câbles de voiture ? Ces comportements dérangeants sont intimement liés au mode de vie bien particulier de la fouine (et non de la martre !). La piéger ou la tuer ne résoudra pas votre problème, puisque le territoire laissé vacant sera rapidement recolonisé par un autre individu. De plus, la fouine est très utile pour réguler les rongeurs aux abords des habitations.

Une question sur ces espèces ?

Le **pôle Médiation Faune Sauvage** piloté par la LPO Alsace est destiné à répondre à vos questions et à apporter les conseils adaptés à chaque situation :

03 88 22 07 35

alsace.mediation@lpo.fr

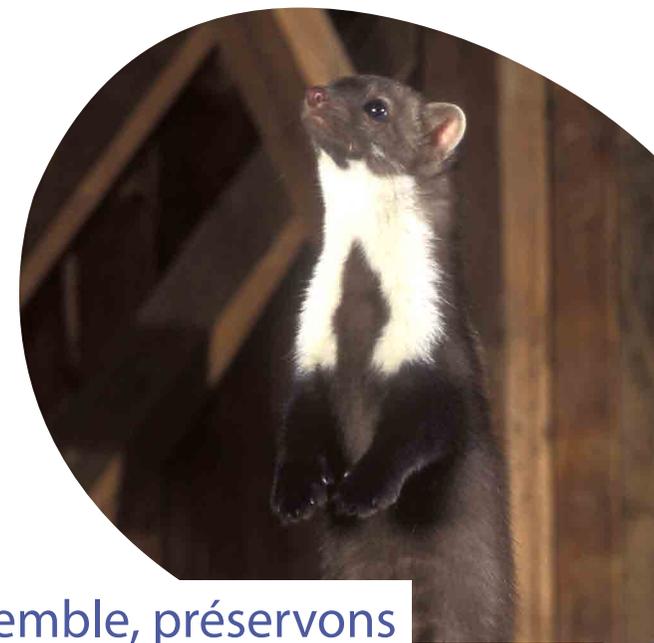
Réalisé avec le soutien de :



Crédits photos : S. CORDIER Illustrations : L. MENDES.

Sources : La Fouine, FLéger, F. Steimer collection Approche, Edition Belin Evéil Nature - La Martre, ONCFS Unités Prédateurs, Animaux déprédateurs 2015 - La Fouine, ONCFS Unités Prédateurs, Animaux déprédateurs 2015 - La Fouine Petit fantôme de nos campagnes et de nos villes, Conseil Général du Bas-Rhin.

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Kocher, Rosheim. Ne pas jeter sur la voie publique.



Ensemble, préservons

LA **FOUINE** ET LA **MARTRE**



GEPMA

Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace
8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 22 53 51 - courriel : contact@gepma.org

gepma.org



Vous avez eu la chance de voir une fouine ou une martre, n'hésitez pas à transmettre vos observations sur le site participatif «faune-alsace.org» qui permet de collecter les données faunistiques de la région !